



MUNICIPALITÉ
DE
1173 FÉCHY

Féchy, le 13 mai 2014

Séance du Conseil général du 24 juin 2014

**Préavis municipal n° 1/2014
Relatif aux comptes communaux 2013 et au
Rapport de gestion de la Municipalité**

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE FÉCHY,

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Les 10 avril et 1^{er} mai 2014, la Fiduciaire Lambelet a procédé aux contrôles de la comptabilité communale.

Les comptes communaux, le bilan et le rapport de gestion de la Municipalité, ainsi que le rapport de vérification des comptes de l'exercice 2013 établi par la Fiduciaire Lambelet ont été remis à la commission de gestion-finances du Conseil Général.

Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 106'425.— le résultat est positif de CHF 1'093.01 avec une provision de CHF 500'000.—pour le fonds de péréquation, CHF 100'000.—de provision pour la prévoyance sociale, CHF 120'000.—pour le fonds de réserve pour bâtiments et CHF 1'716'000.—pour le compte d'investissements futurs.

Conclusions

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Général de Féchy

- vu le préavis de la Municipalité n° 1/2014 du 13 mai 2014

- ouï le rapport de la Commission de Gestion et des Finances ayant étudié ce préavis
- considérant que ce préavis a été porté à l'ordre du jour

décide

1. d'approuver et d'accepter les comptes communaux 2013
2. d'approuver et d'accepter le rapport de gestion de la Municipalité
3. d'approuver et d'accepter le rapport de vérification des comptes de l'exercice 2013 de la Fiduciaire Lambelet

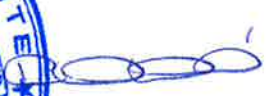
Au nom de la Municipalité

La Syndique

la Secrétaire



Carole Bettems



Katyla Labhard